Accusé de réception en préfecture 067-216702480-20221206-COMM20221104-DE Date de télétransmission : 13/12/2022 Date de réception préfecture : 13/12/2022

Publié en ligne le 10/07/2023

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE DE KRAUTERGERSHEIM

Département du Bas-Rhin

Arrondissement de Sélestat-Erstein



Extrait du procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

Séance du 6 décembre 2022

Sous la présidence de M. René HOELT, Maire.

Nombre de conseillers

élus: 19

Conseillers en fonction: 18

Conseillers présents: 14

Conseillers absents: 4

Secrétaire de séance : Mme Monique DELL.

Membres présents: Mmes et Mrs Valérie BENTZ, Jean-Michel CHALON, Monique DELL, Gaël GREULICH, Nicolas GUTH, René HOELT, Françoise KOELL, Denis LEHMANN, Régis MEYER, Damien PFLEGER, Alice REIBEL,

Bernard STOEFFLER, Thierry STOEFFLER, Corinne WEBER.

Membres absents excusés: Mmes et Mrs Marie Hélène GREULICH, Didier

MEYER, Carole PEYNET, Caroline WAGENTRUTZ.

Membre absent ayant donné procuration : néant

Monsieur le Maire a constaté que le quorum était atteint pour tenir la séance.

Délibération n° COMM20221104

Objet : Approbation des avenants pour la Maison de la Santé

- > Vu les délibérations portant attribution des lots du marché « Maison de la Santé et Maison des Associations »,
- > Vu les deux avenants présentés par la SERS, assistant à maitrise d'ouvrage :
 - avenant n° 02 au lot 19 Isolation extérieure titulaire MAYART pour un montant H.T. de 5.990,00 €
 - avenant n° 01 au lot 20 Faux plafonds titulaire STENGER pour un montant H.T. de 1.504,20 €
- > Vu l'avis favorable de la commission d'appel d'offres réunie le 8 novembre 2022 à 19 h 30,

Le Conseil Municipal, après débat, à l'unanimité,

- Approuve l'avis favorable de la commission communale d'appel d'offres ;
- Approuve les avenants présentés par la SERS.

(suivent les signatures)

Pour extrait conforme, Krautergersheim, le 13 décembre 2022

Le Maire, René HOELT

